



Le 01/02/2024

Messieurs les Membres de la commission
CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026

Monsieur et Cher(s) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion commission qui aura lieu le :

LUNDI 5 FEVRIER 2024 à 18 heures 00
A la salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

Information au Conseil Municipal des décisions prises par Mr le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (décisions : DC/2024/01 et DC/2024/02) ;

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal précédent (11/01/2024).

RESSOURCES HUMAINES

1 - MISE EN PLACE DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

2 - CRÉATION D'UN (1) EMPLOI NON-PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

3 - CRÉATION DE 4 EMPLOIS NON-PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A ACCROISSEMENT SAISONNIER

ADMINISTRATION GENERALE

4 - CONVENTION DE PASSAGE ET ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX ET VOIES COMMUNALES AVEC ENGIE GREEN

URBANISME

5 - VENTE PARCELLE G409 LE VILLAGE

FINANCES

6 - APPROBATION DU CFU 2023 BUDGET COMMUNAL 101000

7 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET COMMUNAL (10100) 2023 SUR 2024

Points divers

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Monsieur et cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Maire, Guy BURLE

